

La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?

Indications complémentaires (2014-2015)

- On montrera que les conflits peuvent être appréhendés à partir de grilles de lecture contrastées : comme pathologie de l'intégration ou comme facteur de cohésion ; comme moteur du changement social ou comme résistance au changement.
- On s'intéressera plus particulièrement aux mutations des conflits du travail et des conflits sociétaux en mettant en évidence la diversité des acteurs, des enjeux, des formes et des finalités de l'action collective.

1. Le conflit social peut être défini comme **un affrontement** entre groupes sociaux n'ayant pas les mêmes intérêts, positions et idées. Les **conflits du travail** qui ont longtemps structuré la société française (**grèves** et nouveaux droits), sont en transformation aujourd'hui (conflits plus courts et localisés), en raison de la progression du **chômage de masse**, de la modification de la **population active** (moins d'ouvriers, couches moyennes salariées aux revendications post-matérialistes), de **l'institutionnalisation** des conflits (encadrement et négociations régulières), de la crise du **syndicalisme** (professionnalisation et coupure) et de la progression de **l'individualisme** dans un contexte de flexibilisation.
2. La **mobilisation collective**, qui peut naître de manques matériels ou de **frustrations relatives**, est en effet, rendue plus difficile dans un contexte de différenciation sociale accrue. Olson explique que les agents rationnels ont intérêt à jouer au **free-rider**, ce qui condamne l'action collective (**paradoxe** que des **incitations monétaires** ne suffisent pas à surmonter), tandis qu'Hirschman montre que les comportements d'« **exit** » ou de « **loyalty** » l'emportent sur celui de « **voice** ». Obershall souligne que la capacité à sortir du paradoxe d'Olson dépend de nombreux paramètres et en premier lieu de **l'intensité des relations sociales** à l'intérieur du groupe en lutte.
3. Le conflit est vu comme **un échec de l'intégration sociale**, une pathologie sociale, dans la sociologie de Durkheim. Mais d'autres auteurs considèrent que le conflit peut être une **force d'intégration**. Obershall explique que le conflit peut être **créateur de liens sociaux** à l'intérieur du groupe mobilisé contre une **autorité extérieure** plus ou moins ferme. Le conflit est **normal** dans la sociologie de Weber (conflits valeurs-intérêts) et de Simmel (conflit, **crystallisation** du lien social). C'est même une forme de **relation sociale** habituelle et essentielle. Coser souligne que le conflit permet d'intégrer, notamment en mobilisant contre l'**ennemi commun**.
4. Les **NMS**, sont des nouveaux mouvements sociaux de type **ITO** (identité commune, projet de société total, et opposition : féministes, régionalistes, écologie, altermondialistes...) qui, selon A. Touraine en 1975, auraient dû remplacer les conflits autour du travail, comme **moteur du changement social** (imposer de nouvelles valeurs et **normes juridiques**).
5. Selon Ronald Inghelhart, on assiste plutôt à une « révolution silencieuse », le passage à des valeurs « **post matérialistes** » (construction de l'identité personnelle plutôt que lutte sur des enjeux matériels et salariaux). Mais le retour, avec la crise économique persistante, à des conditions de vie précaires, réactive les **revendications matérialistes**.
6. Curieusement, on assiste aujourd'hui à un conflit qui porte sur la **définition et la qualification médiatique** des conflits du travail, souvent présentés comme **conservateurs** (défense des **droits conquis**, présentés pourtant comme **avancées humanistes** dans le passé) et qui seraient une résistance « archaïque » aux

«nécessaires» réformes sociales imposées par **la mondialisation et l'ouverture internationale**.

Notions au programme

Conflits sociaux - Mouvements sociaux - Régulation des conflits – Syndicat

Sujets possibles en Epreuve Composée (Raisonnement) ou en Dissertation

Vous montrerez que les conflits sociaux peuvent favoriser la cohésion sociale. (Amérique du Nord 2013)

Vous montrerez que les conflits sociaux peuvent être un facteur de cohésion sociale. (France 2013)

Vous montrerez que la conflictualité joue un rôle important dans la cohésion sociale. (Amérique du Sud 2013)

Vous montrerez que les conflits sociaux se sont transformés en France depuis les années 1970. (Asie 2014)

Vous montrerez que les conflits sociaux peuvent être un facteur de cohésion sociale. (Antilles 2014)

Question de cours (Mobilisation de connaissances, exercice 1, épreuve composée)

En quoi les conflits sociaux peuvent-ils être considérés comme une forme de pathologie ? Pondichéry 2013

Illustrez par trois exemples la diversité des conflits sociaux. Liban 2013

Quelles sont les principales mutations des conflits sociaux ? Antilles-Guyane 2013

Montrez par deux arguments que les conflits sociaux peuvent être considérés comme un facteur de cohésion sociale. Asie 2013

Montrez, à l'aide d'un exemple, que les conflits peuvent être un moyen de résistance au changement social. Pondichéry 2014

Illustrez par un exemple qu'un mouvement social peut être une forme de résistance au changement social. Polynésie 2014

PLANNING TRAVAIL PERSONNEL SUR CE CHAPITRE (*indiquer nb heures*)

Lecture, acquisition cours professeur							
Lecture, acquisition autres cours							
Réalisation de fiches notions et cours							
Travail complet sur sujets blancs							
Exercices de révision sur chapitre							
Test révision, répétition							
Lecture ouvrages							

Notes personnelles et points à voir/ éclaircir sur le chapitre